Répertoire spécifique

Gérer et maîtriser les risques des activités ressources humaines

RS4271 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 313, 320
Formacode(s)	33054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Positionnées au cœur de l'entreprise, garantes de la qualité du climat social, de l'adéquation des compétences aux besoins, du respect des obligations réglementaires et de la maîtrise des savoirs les Ressources Humaines constituent un facteur clé essentiel à la pérennité de l'organisation. Pourtant, les risques RH à considérer sont multiples. C'est pourquoi il est indispensable de mettre en place une gestion des risques des activités RH et de les maîtriser.

La certification « Gérer et maîtriser les risques des activités ressources humaines » apporte les compétences nécessaires permettant d'analyser et contrôler les risques RH puis de gérer et piloter ses différents risques pour enfin développer la performance de la RSE.

En outre, cette certification participe à l'essor des activités RH déployées, en structurant et en optimisant les pratiques en gestion des risques RH des individus ; salariés et demandeurs d'emploi, et en développant des actions préventives et opérationnelles permettant de limiter et réduire les risques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyse et contrôle des risques RH

Analyse des risques

- Identifier les différentes typologies de risques RH, en relevant ceux pouvant être concernés, pour construire l'univers de risques propre à l'organisation.
- Identifier et relever les risques RH potentiels et leurs impacts en réalisant une veille dans l'organisation pour en prévoir leurs analyses.
- Analyser les causes des risques RH, leurs modalités de survenance et leurs effets pour en permettre une définition précise.
- Evaluer le niveau de risques RH pour définir leurs probabilités de survenance et leurs zones de criticité.
- Elaborer une cartographie des risques pour permettre d'en obtenir une visualisation synthétique, claire et précise.

Contrôle des risques

- Identifier des indicateurs de performance, de risque, de coûts et d'efficience pour préparer les activités de contrôle.
- Organiser les activités de contrôle des risques RH, en y intégrant différents niveaux pour anticiper leur survenance et leur traitement rapide.
- Rapprocher l'évaluation des risques RH entre la stratégie de l'entreprise et les critères propres à l'opérationnel qui en est confronté

2. Gestion et pilotage des risques RH

Gestion des risques RH

- Définir les processus de traitement des risques RH, en distinguant ceux qui ne sont pas RH, pour en apporter des réponses opérationnelles.

• Elaborer et mettre en place le dispositif de traitement des risques et de pilotage des Ressources Humaines pour permettre une gestion des risques en adéquations avec les ressources humaines mobilisables.
• Sensibiliser à la culture des risques RH en partageant les pratiques avec les parties prenantes de l'organisation.
• Analyser les scénarios possibles de risques RH pour envisager les solutions alternatives.
• Apprécier et choisir la solution de traitement du risque prévisible ou avéré, en mettant en place des actions préventives ou opérationnelles pour être y répondre.
• S'assurer des relais pris en communication pour garantir l'image de l'entreprise auprès des environnements interne et externe.
• Participer au plan de continuité de l'activité en tenant compte des ressources employables de l'organisation dans un objectif de continuer l'activité sans devoir impacter la productivité.
Pilotage des risques RH
• Vérifier l'état d'avancée du plan d'action de l'organisation pour s'assurer du niveau de contrôle des risques RH identifiés.
• Identifier les difficultés rencontrées pour y répondre en recherchant l'optimisation de la gestion des risques RH acceptables ou non.
• Evaluer les actions correctives mises en place en anticipant et en s'adaptant au contexte changeant pour améliorer le processus.
• Améliorer les processus par rapport aux différents risques RH avérés pour capitaliser sur l'expérience et apporter des axes de progression.
3. Développement de la performance RSE par la maîtrise des risques RH
• Transformer les obligations réglementaires en opportunités pour un management et une fonction RH plus performante et éthique.
• Optimiser la mise en œuvre efficace des processus incluant la gestion des risques pour développer l'image de marque employeur et l'attractivité de l'organisation.
• Participer à un système de réduction des coûts directs et indirects, inhérents à la survenance de risques RH pour augmenter la rentabilité de l'organisation.
• Participer à la motivation et la fidélisation des collaborateurs en organisant les conditions favorables d'un management collaboratif, coopératif et engagé par les résultats bénéfiques d'une gestion de risques maîtrisée.
• Participer à la prévention et à la gestion de la conflictualité par des gestions individuelles en lien avec la préservation des enjeux collectifs pour apporter un climat social harmonieux.
• Organiser les conditions de sécurité, de maintien de la santé des collaborateurs et de prévention de risques psycho-sociaux en respectant les obligations réglementaires pour éviter les situations de mal-être facteur de désengagement et de contre-performance.
• Intégrer dans le système de de gestion de risques RH toutes les spécificités propres à un secteur donné et à la RSE pour en assurer une conformité entière.
Toputes les compétences sont évaluées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
Pas de prérequis mais une expérience d'au moins un an est appréciée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
http://formation-bts-assurances.esaassurance.com

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4271/